

RÉVISION
2021

PROJET DE 2017 > 2027 TERRITOIRE



Communauté de communes
**Saint-Méen
Montauban**
DE LA VITALITÉ À PARTAGER





LE MOT DU PRÉSIDENT

Au terme de plusieurs mois de travail collectif, la Communauté de communes Saint-Méen Montauban a révisé son projet de territoire adopté en juillet 2017.

Nous avons réinterrogé ce document stratégique au regard des mutations observées sur notre territoire et des défis auxquels nous sommes confrontés. Nous avons ainsi redéfini nos orientations politiques et nos objectifs prioritaires pour la période de 2021 à 2027.

Tout au long de ce travail, nous avons positionné l'intérêt du territoire communautaire et l'intérêt de ses habitants et acteurs au centre de nos réflexions.

Ce projet de territoire témoigne de notre volonté d'agir collectivement et de manière cohérente pour apporter, à la fois, des réponses adaptées et efficaces aux besoins, et aussi maintenir l'attractivité de notre territoire. Il témoigne également de notre engagement à relever les défis environnementaux et climatiques.

Concrètement ce projet de territoire se traduira par la mise en place de nouvelles actions ou infrastructures, par la poursuite et/ou l'adaptation d'actions déjà engagées.

Je suis convaincu de nos atouts et de notre capacité à travailler ensemble pour imaginer et construire notre territoire de demain.

Enfin, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à ce travail dans un contexte particulier de crise sanitaire mondiale, qui a bouleversé nos manières de vivre et de penser et accéléré les mutations en cours.

Philippe Chevrel
Président

SOMMAIRE

P3

Introduction

P4

Les étapes de la révision

P5

Le territoire

P6

Les forces et faiblesses du territoire

P8

4 orientations déclinées en objectifs

P18

Les compétences de la communauté de communes

INTRODUCTION

En juillet 2017, le conseil communautaire validait le premier projet de territoire de la nouvelle Communauté de communes Saint-Méen-Montauban (CCSMM) née au 1^{er} janvier 2014 de la fusion des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) des Pays de Saint-Méen-le-Grand et de Montauban-de-Bretagne, élargie aux communes de Saint-Pern et Irodouër.

En 2021, suite au renouvellement des conseils municipaux, pour intégrer les nouveaux enjeux auxquels le territoire doit faire face ou contribuer, et afin de préparer les nouvelles contractualisations avec les partenaires institutionnels de la collectivité (État, Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales), il a été décidé de procéder à la révision du projet de territoire.

C'EST QUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Un projet de territoire est un document stratégique qui exprime une vision globale et partagée de l'avenir d'un territoire. C'est le document socle sur lequel s'appuyer pour définir les politiques pu-

bliques. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable, qui tient compte des évolutions environnementales, économiques, sociétales, technologiques...

LES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU PROJET DE TERRITOIRE

L'Agence DÉCLIC de Rennes, a accompagné la CCSMM dans la révision de son projet de territoire.

Le contexte sanitaire n'a pas permis de déployer une méthodologie d'association aussi large que souhaitée. Néanmoins, les nouveaux outils numériques ont permis d'associer élus communautaires, municipaux au partage de diagnostic et à la définition des enjeux. Les habitants ont pu être consultés sur leur vision du territoire via un questionnaire numérique.

LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES HABITANTS ET DES ACTEURS

Une consultation des habitants a été menée, via une enquête numérique relayée sur le site internet et les réseaux sociaux, afin de recueillir leur perception du territoire. Près de 400 contributions ont été reçues. Des entretiens avec des acteurs du territoire (associatifs, économiques, culturels...) ont permis de compléter cette vision.

Interrogés sur les facteurs d'attractivité du territoire, les habitants ont cité majoritairement la qualité du cadre de vie, la proximité avec la famille et enfin l'accessibilité des logements. Les sujets de préoccupations évoqués sont notamment les services de santé, le maintien des services publics, l'offre de formation, les loisirs, la culture, l'offre de transports...

LES ÉTAPES ET DATES CLÉS DE LA DÉMARCHE

MARS 2021

À PARTIR DE QUOI, DEVONS NOUS DÉFINIR LE FUTUR ?

Mise à jour et partage du diagnostic avec les élus

AVRIL MAI 2021

À QUOI DEVONS NOUS RÉPONDRE ?

Définition des enjeux du territoire avec les élus et acteurs locaux et habitants

MAI JUIN 2021

QUEL EST NOTRE ÉTAT D'ESPRIT ?

Définition des valeurs avec les élus et habitants

JUIN 2021

QUELLE VOILURE DONNE-T-ON À NOTRE PROJET ?

- Définition des orientations
- Déclinaison des orientations en objectifs

SEPT. 2021

Présentation en conférence des maires et en conseil communautaire

AVRIL 2022

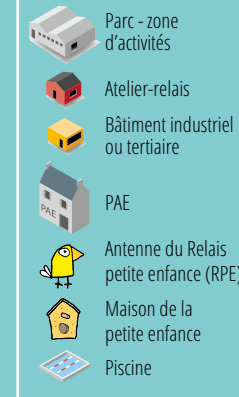
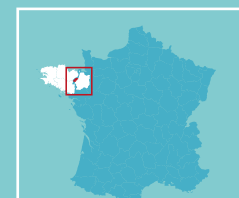
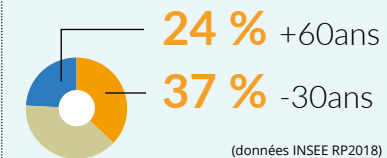
Validation en conférence des maires et du Conseil communautaire

Le territoire

352 km² **27 340** habitants (au 01/01/2022) **17** communes **676 km** de voirie

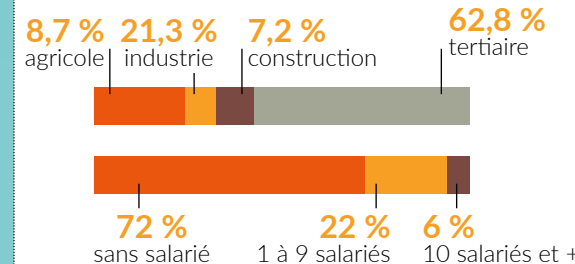
La population

+ 433 habitants entre 2018 et 2022 (soit + 1,6%)



L'économie

8 300 emplois (INSEE RP2018)



Taux évolution emploi 2013-2018: + 3,8 %

5,9 % taux de chômage

(zone d'emploi de Rennes au 3^e trimestre 2021)
5,8 % (moyenne départementale 3^e trim. 2021)
6,5 % (moyenne régionale 3^e trim. 2021)

L'habitat

12 125 logements (INSEE RP2018)
dont 10 685 résidences principales (88 %) et 1 029 logements vacants (8,5 %)

Point locatif social: **4,9 %**
(-1,2 % entre 2015 et 2019)

LES FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

LES +

- Situation géographique et accessibilité : desserte routière et ferroviaire
- Cadre de vie agréable et attirant
- Attractivité et dynamisme économique
- Dynamisme du tissu associatif
- Taux concentration emploi fort
- Indice de jeunesse de la population
- Des politiques locales volontaristes : économie, habitat, petite enfance, mobilités...

LES OPPORTUNITÉS À SAISIR

- Attractivité du Département d'Ille-et-Vilaine et de la métropole rennaise
- Contractualisations en cours ou à venir
- Déploiement du très haut débit
- Stratégie économie emploi partagée avec les 2 autres EPCI du Pays de Brocéliande
- Impact de la crise sanitaire : développement du télétravail, attrait campagne

LES -

- Ralentissement de la croissance démographique
- Rémunération et niveau de formation inférieur aux moyennes nationale et départementale
- Dépendance à la voiture et difficultés de mobilité
- Pression foncière et immobilière
- Offre et dynamique commerciale
- Accès aux services (SDAASP 2017)
- Non mixité des métiers

LES MENACES À PRENDRE EN COMPTE

- Impact de la crise sanitaire sur le dynamisme économique, la vie associative, le lien social
- Effets du changement climatique
- Désintérêt des bailleurs sociaux pour notre territoire
- Engorgements routiers aux abords de la métropole
- Qualité des masses d'eau sur le Département
- Tensions sur le marché de l'emploi

L'AMBITION PORTÉE PAR LES ÉLUS

La situation géographique de la CCSMM, dans une Région Bretagne et un Département d'Ille-et-Vilaine attractifs, à proximité d'une métropole rennaise dynamique est un atout sur lequel le projet de territoire doit s'appuyer.

Cependant le cadre de vie, le caractère rural, la proximité, la qualité de vie, l'implication associative et le dynamisme économique... caractéristiques auxquelles sont attachés les habitants et acteurs locaux lui confèrent des atouts qu'il faut conserver.

Enfin les changements économiques, sociétaux, environnementaux, accélérés par la crise sanitaire mondiale provoquée par l'épidémie de COVID 19, génèrent des urgences et attentes fortes auxquelles les territoires doivent répondre.

Ainsi, la CCSMM porte pour ambition d'être :
« Un territoire ouvert, qui croit en ses capacités, et qui mobilise ses forces et ses atouts pour conduire les mutations en cours et anticiper celles de demain ».

LES VALEURS

Le projet de territoire de la CCSMM repose sur cinq valeurs partagées :

LA COHÉSION

Pour porter ensemble une vision commune d'un territoire qui implique et qui inclut.

LE VIVRE ENSEMBLE

Pour favoriser le lien social et le respect de toutes et tous dans un esprit de citoyenneté, de solidarité et de participation.

L'ÉQUITÉ

Pour adapter et ajuster les politiques publiques locales au contexte et aux besoins de chacun.e et pour garantir une adéquation entre les besoins identifiés et les réponses apportées.

Pour tendre vers une égalité des chances.

L'ATTRACTIVITÉ

Pour faire du territoire un lieu où il fait bon vivre, travailler et entreprendre en faisant la promotion de ses atouts et de sa proximité d'une métropole rennaise dynamique.

LA PROXIMITÉ

Pour concevoir des politiques publiques et des services qui permettent de garantir leur accessibilité à toutes et tous et/ou de réduire les distances.



LES NOUVELLES ORIENTATIONS

Le projet de territoire de juillet 2017
comptait **5 AMBITIONS**

Le projet de territoire révisé compte désormais
4 ORIENTATIONS...

... déclinées en
UNE VINGTAIN D'OBJECTIFS

AMBITION 1

CONSOLIDER ET AFFIRMER
L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

AMBITION 2

CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET FAVORISER
L'ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE
DE DEMAIN

AMBITION 3

CONSOLIDER ET ADAPTER
LES CONDITIONS D'ACCUEIL
DE LA POPULATION

AMBITION 4

CONSOLIDER LE DÉVELOPPEMENT
D'UNE MOBILITÉ DURABLE ET
ADAPTÉE AUX DIFFÉRENTS PUBLICS

AMBITION 5

INTÉGRER LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI
ET ANTICIPER CEUX DE DEMAIN

ORIENTATION 1

**Affirmer le dynamisme
économique en
renforçant le tissu actuel
et en soutenant les
activités innovantes et
responsables caractérisant
les mutations de demain**

- ▶ 1.1 Faire du numérique une opportunité de développement économique
- ▶ 1.2 Accompagner le développement et l'évolution du tissu économique
- ▶ 1.3 Favoriser l'émergence de nouvelles activités et diversifier l'emploi
- ▶ 1.4 Accompagner les transitions du monde économique
- ▶ 1.5 Construire un écosystème favorable au développement et à l'emploi
- ▶ 1.6 Coopérer avec les territoires voisins

ORIENTATION 2

**Accompagner le parcours
de chacun en favorisant
sa qualité de vie et sa
capacité d'agir**

- ▶ 2.1 Développer et adapter l'offre aux familles
- ▶ 2.2 Accompagner vers l'âge adulte
- ▶ 2.3 Accompagner les habitants dans leurs démarches
- ▶ 2.4 Faciliter les mobilités des publics fragiles
- ▶ 2.5 Faciliter l'accès de toutes et tous à une offre culturelle

ORIENTATION 3

**Accueillir dans un cadre
de vie préservé et qui
s'adapte aux nouveaux
modes de vie**

- ▶ 3.1 Faciliter le parcours résidentiel des ménages
- ▶ 3.2 Intégrer les enjeux énergétiques et environnementaux dans la politique habitat
- ▶ 3.3 Faire des centres-villes et centres-bourgs des lieux de vie et de dynamisme

ORIENTATION 4

**Préserver et valoriser
l'environnement et le
patrimoine naturel en
gérant durablement nos
ressources**

- ▶ 4.1 Gérer durablement la ressource en eau
- ▶ 4.2 Préserver les paysages et la biodiversité
- ▶ 4.3 Intensifier la transition énergétique et la promouvoir
- ▶ 4.4 Accompagner vers les pratiques écoresponsables
- ▶ 4.5 Développer et inciter à la mobilité active et bas carbonée

ORIENTATION 1

AFFIRMER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE EN RENFORÇANT LE TISSU ACTUEL ET EN SOUTENANT LES ACTIVITÉS INNOVANTES ET RESPONSABLES CARACTÉRISANT LES MUTATIONS DE DEMAIN

1 LE DIAGNOSTIC



9 zones d'activités économiques maillent le territoire communautaire représentant une superficie de

256 hectares de parcs d'activités dont 25 sont disponibles.

Immobilier : 18 bâtiments

Un taux de concentration de l'emploi stable de 70 %

L'agroalimentaire représente 46 % du produit de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) perçu.

Un niveau de formation inférieur à la moyenne départementale.

Plus de 80 % de nos établissements comptent moins de 10 salariés.



2 LES ENJEUX



- Maintenir la dynamique économique tout en intégrant de nouveaux enjeux sociaux et environnementaux (dont la sobriété foncière et la préservation des ressources)
- Développer l'attractivité du territoire en profitant des mutations des modes de travail (mutations technologiques, rapport au travail...)
- Augmenter la part d'actifs vivant et travaillant sur le territoire
- Conforter une logique de réseau
- Observer pour anticiper/adapter

3 LES OBJECTIFS



Faire du numérique une opportunité de développement économique

- Poursuivre le déploiement des infrastructures nécessaires à l'activité économique
- Favoriser et accompagner la transition numérique
- Offrir des espaces adaptés aux nouvelles formes de travail et limiter les déplacements
- Se saisir du levier numérique pour diversifier le tissu économique et les emplois

Accompagner le développement et l'évolution du tissu économique

- Faciliter le parcours de l'entreprise : de la création à la transmission
- Planifier et mettre en œuvre une stratégie foncière et immobilière
- Articuler le fonctionnement des parcs d'activités avec les centralités
- Animer le tissu économique



Adapté aux nouvelles formes de travail, l'Espace entreprises Le Tissé s'adresse à la fois aux travailleurs indépendants et « nomades », aux créateurs d'entreprises, aux télétravailleurs et aussi aux entreprises de services, aux artisans...

Favoriser l'émergence de nouvelles activités et accompagner les transitions

- Favoriser l'économie circulaire et les mutualisations entre acteurs économiques
- Encourager la transition environnementale et sociale des entreprises et du monde agricole
- Accompagner la transition énergétique de l'immobilier économique
- Soutenir le développement d'un tourisme durable

Construire un écosystème local favorable à l'emploi

- Diversifier l'offre d'emploi local et accompagner la mixité des métiers
- Favoriser l'accès à l'emploi et à la reconversion professionnelle
- Anticiper les besoins de formations et de recrutements des entreprises
- Favoriser la mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi

Coopérer avec les territoires voisins

- Promouvoir le territoire comme une destination économique et touristique attractive
- Déployer la stratégie économie emploi à l'échelle des EPCI de Montfort Communauté, Brocéliande Communauté et la CC St-Méen Montauban
- Coordonner les relations partenariales

4 LES DOCUMENTS DE CONTRACTUALISATION SPÉCIFIQUES

- Le Schéma régional de développement économique et d'internationalisation (SRDEII)
- La stratégie de développement économique commune entre la CCSMM, Brocéliande Communauté et Montfort Communauté (SD3E)
- Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

ORIENTATION 2

ACCOMPAGNER LE PARCOURS DE CHACUN.E EN FAVORISANT SA QUALITÉ DE VIE ET SA CAPACITÉ À AGIR

1 LE DIAGNOSTIC



Un **Indice jeunesse de 161**

supérieur aux moyennes départementale et nationale

10 664 ménages dont

34 % de couples avec enfants

8,1 %

Part des familles de plus de 3 enfants supérieure à la moyenne nationale (5,8 %)

Un **taux de bi-activité des ménages avec enfants de 0 à 2 ans** de

69% supérieur aux moyennes départementale et nationale

76 places de gardes en accueil collectif

680 places en garde individuelle

Un quart des assistants maternels ont plus de 55 ans

2 LES ENJEUX



- Adapter l'offre de services et les politiques publiques aux besoins
- Disposer d'une offre de services accessible et de qualité
- Lutter contre la fracture numérique
- Maintenir et/ou accompagner à l'autonomie
- Favoriser l'inclusion et le lien social
- Développer notre capacité à expérimenter et innover avec les partenaires

3 LES OBJECTIFS



Développer et adapter l'offre aux familles

- Articuler les offres de garde petite enfance collective et individuelle aux besoins
- Accompagner le développement et la professionnalisation continue de la garde individuelle
- Accompagner les familles dans leur recherche de modes de garde
- Accompagner les familles dans leur lien enfant/jeune

Accompagner les jeunes vers l'âge adulte

- Accompagner les jeunes à la compréhension du monde qui les entoure et ouvrir les possibles
- Accompagner les initiatives, l'acquisition de compétences de manière sécurisée
- Faciliter la place des jeunes dans la vie locale
- Développer les synergies partenariales avec les acteurs de la jeunesse

Accompagner les habitants dans leurs démarches

- Développer l'offre d'accès à l'information et l'accompagnement aux démarches (France Services, Info jeunesse, réseau des mairies...)
- Accompagner aux démarches et aux usages numériques en favorisant la capacité à faire
- Déployer notre e-administration inclusive
- Améliorer la relation usagers et développer le réseau des accueillant.e.s
- Renforcer les capacités à innover et expérimenter

Faciliter les mobilités des publics fragiles

- Maintenir et adapter nos offres de mobilités solidaires
- Faciliter l'accès à l'information
- Accompagner les initiatives

Avec le dispositif « Kiosque Information Famille » créé en septembre 2021, un informateur jeunesse et une animatrice de l'espace France Services mettent en commun leurs connaissances pour accompagner les familles dans leur demande de bourse scolaire ou pour toute autre démarche directement au sein des collèges du territoire et de l'espace France Services.

Faciliter l'accès de toutes et tous à une offre culturelle

- Définir la politique culturelle du territoire
- Développer une présence culturelle sur l'ensemble du territoire
- Favoriser une action culturelle diversifiée sur l'ensemble du territoire
- Viser la mise en réseau des bibliothèques médiathèques

4 LES DOCUMENTS DE CONTRACTUALISATION SPÉCIFIQUES

- La Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'allocation familiale (CAF)
- Le Projet de service France Services
- Le Projet de service Jeunesse
- Le Projet de service Petite enfance
- La convention « Avec et pour les familles » avec la CAF et la Mutualité sociale agricole (MSA)
- La convention « Grandir en milieu rural » avec la MSA



ORIENTATION 3

ACCUEILLIR DANS UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ ET QUI S'ADAPTE AUX NOUVEAUX MODES DE VIE

1 LE DIAGNOSTIC



60 % des résidences principales construites avant 1960

Près de **90 %** de résidences principales dont plus de

60 % occupées par leur propriétaire

519 logements sociaux

15 % des personnes de plus de 75 ans vivent seules

Des dynamiques de construction contrastées sur le territoire

Part du résidentiel dans les émissions de gaz à effet de serre

8 %



2 LES ENJEUX



- Accueillir en intégrant l'enjeu de la sobriété foncière
- Répondre aux préoccupations énergétiques
- Offrir un habitat accessible à tous
- Préserver l'attractivité des centres villes et centres bourgs
- Développer le lien social
- Observer pour anticiper/adapter

3 LES OBJECTIFS



Faciliter le parcours résidentiel des ménages

- Maintenir/développer une offre de qualité et accessible (dont offre sociale)
- Développer une offre de logements en direction des personnes aux besoins spécifiques ou situations spécifiques (logement de courte durée, jeunes, gens du voyage)
- Déployer une stratégie sur le parc locatif social

Intégrer les enjeux énergétiques et environnementaux dans la politique habitat

- Favoriser et accélérer la rénovation énergétique du parc de logements
- Informer sur la rénovation énergétique et les économies d'énergie
- Promouvoir un habitat durable

Faire des centres-villes et centres-bourgs des lieux de vie et de dynamisme

- Accompagner le développement de l'offre de logements en réinvestissant les centres
- Favoriser des aménagements urbains inclusifs et résilients
- Promouvoir l'offre locale (commerces, services, culture, loisirs, sports...)

4 LES DOCUMENTS DE CONTRACTUALISATION SPÉCIFIQUES



- Le Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Petites Villes de Demain (PVD)
- Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

Le programme partenarial «Petites Villes de demain» mené avec l'Etat et le Département, vise à soutenir les communes de Montauban-de-Bretagne et de Saint-Méen-le-Grand afin de leur donner les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation et de modernisation des centres-bourgs sur des thématiques aussi variées que le commerce, l'habitat ou la mobilité, en vue de renforcer l'attractivité du territoire communautaire. Ici, le centre-ville de Saint-Méen-le-Grand.





1 LE DIAGNOSTIC 

Plus de **75%** des actifs changent de commune pour se rendre sur leur lieu de travail

dont plus de **80 %** en voiture

moins de **5 %** en transport en commun

2 % en deux roues.

Les flux domicile-travail à l'extérieur de la communauté de communes vont en majorité vers Rennes Métropole et Montfort Communauté.

Les transports représentent **26%** des émissions totales du territoire (source Insee en 2016)

2,3 millions de m³ d'eau potable produite

2 LES ENJEUX 

- Intégrer la préservation des ressources, du foncier et de la biodiversité dans l'ensemble de nos politiques publiques
- Devenir une collectivité exemplaire
- Sensibiliser et accompagner aux changements de pratiques

La communauté de communes participe à la restauration des zones humides comme ici avec la zone humide du Chêne à Gaël. Après un an de suivi, le site a retrouvé son état d'origine.

3 LES OBJECTIFS 

Gérer durablement la ressource en eau (quantité et qualité)

- Accompagner à la consommation raisonnée
- Préserver les zones de captages
- Optimiser les dispositifs de traitement et de distribution
- Réussir le transfert de la compétence assainissement

Préserver les paysages et la biodiversité

- Poursuivre la préservation et reconstitution du bocage
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques
- Intégrer le risque inondation
- Intégrer les objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Intensifier la transition énergétique et la promouvoir

- Réduire les consommations énergétiques carbonées
- Favoriser le développement des énergies renouvelables
- Atteindre la performance énergétique du patrimoine public
- Devenir une administration exemplaire

Accompagner vers les pratiques éco-responsables

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire (habitants, agriculteurs, industriels, associations)
- Conditionner les soutiens de la CCSMM à des pratiques éco-responsables
- Favoriser les circuits courts et valoriser le recyclage et le réemploi

Développer et inciter à la mobilité active et/ou bas carbonée

- Organiser la compétence mobilité
- Promouvoir les modes de transports collectifs et le covoiturage
- Coordonner et développer les mobilités actives (marche, vélo)

4 LES DOCUMENTS DE CONTRACTUALISATION SPÉCIFIQUES 

- Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- Les Contrats milieux aquatiques
- La Convention mobilité avec la Région
- Le Contrat de coopération métropolitain : mobilités intelligentes
- Le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)



LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU QUOTIDIEN

Développement économique

FONCIER
DISPONIBLE

Points accueil emploi (PAE)

Coopération décentralisée

Culture

Aménagement du territoire

Gare Vélo-rail

Déchets

ÉCOLE

l'invantrie

TRIEZ !

Action sociale d'intérêt communautaire
petite enfance, jeunesse

Vélo à assistance
électrique

Déploiement du
Très Haut Débit

Espace France Services

Transport à la demande

Équipements
culturels et sportifs
d'intérêt
communautaire

Animation lecture

MÉDIATHÈQUE

Eau potable

Habitat
PLH : aides à l'accession à la propriété,
à la rénovation du bâti ancien, logement social

Environnement
Programme haies bocagères
Plan climat air énergie

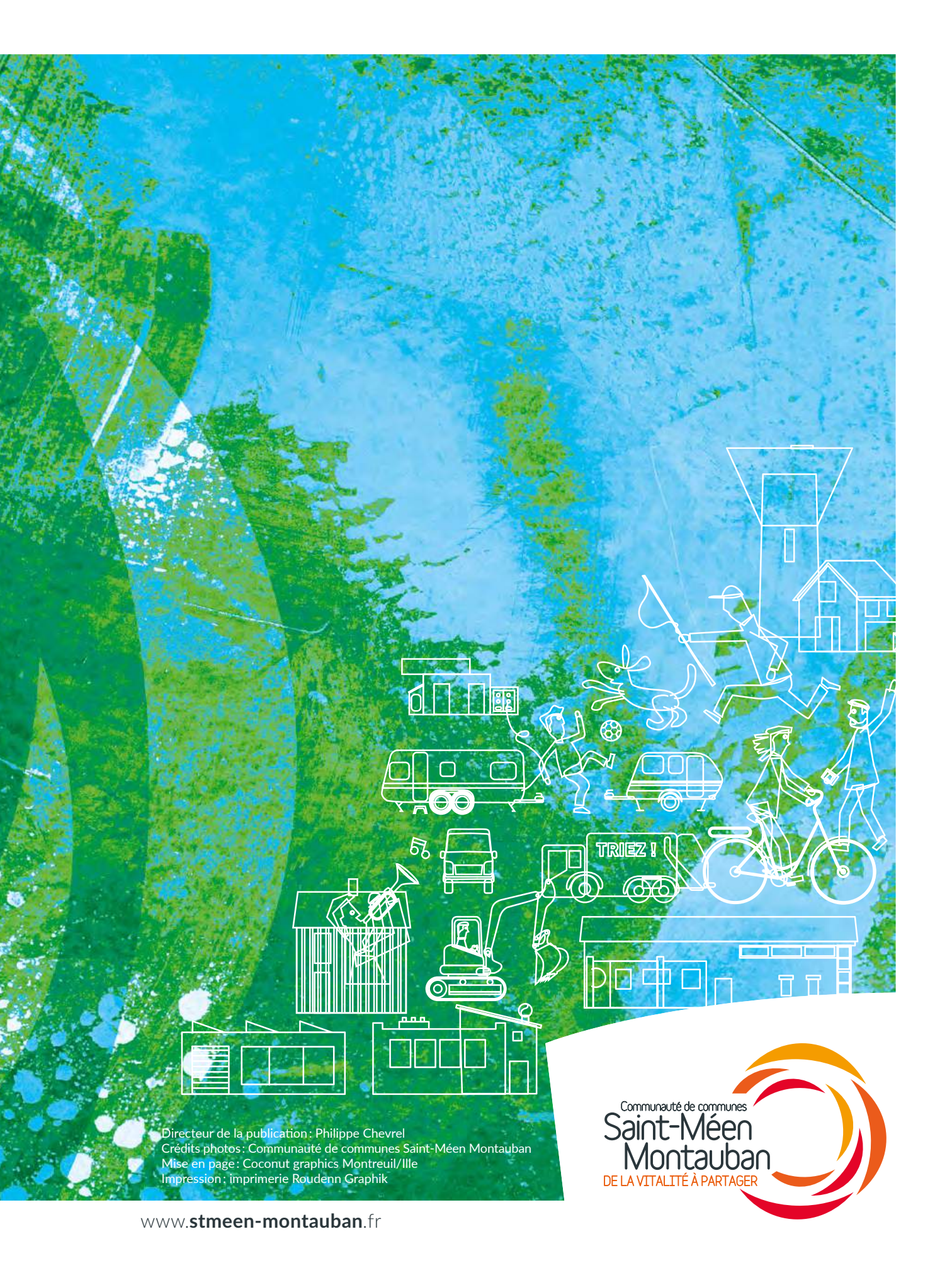
Fourrière animale

Voirie

École de musique

Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations
(GEMAPI)

Accueil des gens
du voyage



Directeur de la publication : Philippe Chevrel
Crédits photos : Communauté de communes Saint-Méen Montauban
Mise en page : Coconut graphics Montreuil/Ille
Impression : imprimerie Roudenn Graphik

